
LAMPES HYDROSTATIQUES.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

POUR

L'INDUSTRIE NATIONALE ,

SEANCE GÉNÉRALE DU MERCREDI 20 MAI 1829.

*RAPPORT de M. Peclet, au nom de la Commission des
Médailles, et de celle de Révision.*

MESSIEURS,

Aussitôt qu'Argand eut découvert les becs à double courant-d'air, on les appliqua aux appareils d'éclairage destinés à l'économie domestique; le réservoir d'huile fut d'abord placé à côté du bec, et plus tard on le disposa en forme d'anneau autour de lui. Mais on ne tarda pas à reconnaître que ces dispositions du réservoir avaient de graves inconvénients; dans toutes, une partie de la lumière était interceptée par le réservoir; les dépôts d'huile affluaient dans le bec et obstruaient le tube de communication; et dans les lampes à réservoir annulaire l'abaissement du niveau de l'huile pendant la combustion faisait diminuer rapidement l'intensité de la lumière.

Pour obvier à ces inconvénients, on chercha à alimenter le bec par un réservoir d'huile placé au-dessous : on pouvait y parvenir par deux moyens différens, par une force mécanique,

ou par différens principes d'hydrostatique ; l'un et l'autre furent essayés , mais avec des succès bien différens.

Carcel fut le premier qui imagina d'alimenter les becs avec des pompes mises en mouvement par un ressort de pendule ; ses premiers essais réussirent complètement ; il parvint ainsi à obtenir une lumière constante et un effet utile plus grand que celui que l'on obtenait avec les autres modes d'alimentation. Les lampes de Carcel et celles qui sont construites sur les mêmes principes sont encore les meilleures ; mais elles ont l'inconvénient d'être d'un prix très-élevé et d'être d'une réparation difficile en province, où l'on trouve rarement des horlogers qui en comprennent le mécanisme.

Il restait alors à obtenir le même résultat sans le secours des pompes et des mouvemens d'horlogerie, et avec moins de frais, pour satisfaire aux besoins de la classe moyenne si nombreuse en France. Dès l'origine on a senti l'importance de cette question et on s'en est presque toujours occupé.

Les premiers essais de l'emploi des principes d'hydrostatique et l'alimentation des becs, paraissent remonter à Keir, de Kenlisch-Town, qui prit en Angleterre un brevet en 1787 pour une lampe hydrostatique. La construction de cette lampe reposait sur ce principe, si deux liquides d'inégale densité sont renfermés dans un siphon renversé, les hauteurs des deux colonnes liquides sont en raison inverse de leurs densités. Les liquides employés par Keir étaient de l'huile et une dissolution saline. Plus tard, en 1804, les frères Girard prirent en France un brevet pour une lampe hydrostatique, fondée sur le même principe que celle de Keir, et pour une autre fondée sur le principe de la fontaine de Héron. Ils exécutèrent en grand cette dernière, mais leur entreprise n'eut aucun succès. Depuis, un grand nombre d'essais ont été faits pour modifier la lampe de Girard, ou la lampe à liqueur saline; les volumes des brevets expirés sont remplis de ces appareils, mais aucun n'a réussi; et en 1826 il n'existait encore aucune lampe hydrostatique dans le commerce; ce fut à cette époque que M. Thilorier essaya de résoudre ce problème qui avait provoqué tant d'essais infructueux; il a réussi.

Ce fait seul prouve que MM. Thilorier et Barrachin ont introduit dans les appareils qui ont été faits avant eux des perfectionnemens importans, puisque ce sont ces perfectionnemens

qui ont fait adopter leurs lampes par les consommateurs ; malgré la défaveur que tant d'essais infructueux avaient jetée sur les lampes hydrostatiques.

Les lampes de MM. Thilorier et Barrachin sont d'une construction simple, exempte de robinets et d'un service facile ; elles vous ont été successivement présentées en 1826 et 1828 avec différens perfectionnemens sur lesquels votre comité des arts économiques fit chaque fois un rapport favorable.

Récemment ces habiles fabricans ont imaginé un nouveau régulateur d'une construction simple et très-ingénieuse, applicable aux lampes à plusieurs becs, et auquel vous avez donné votre approbation.

La nouvelle branche d'industrie, créée par MM. Thilorier et Barrachin, quoique si récente encore, a cependant déjà acquis un grand développement, car votre comité des arts économiques s'est assuré que, depuis le mois de décembre 1827, environ 8,000 lampes hydrostatiques avaient été fabriquées et livrées au commerce ; ce résultat est dû non-seulement à un grand esprit d'invention et de persévérance, mais encore à un système de fabrication bien entendu et bien dirigé.

Dans la dernière séance du conseil, considérant,

1^o Que c'est à MM. Thilorier et Barrachin qu'on doit l'introduction des lampes hydrostatiques dans le commerce ;

2^o Que ces Messieurs ont créé en France une nouvelle branche d'industrie qui a déjà reçu une grande extension ;

3^o Que ces habiles fabricans ont successivement introduit des perfectionnemens importans dans la construction des lampes hydrostatiques ;

Vous avez arrêté qu'il serait décerné une médaille d'argent à MM. Thilorier et Barrachin.

Cette distinction est d'autant plus honorable, que c'est la première qui ait été accordée par la société pour des appareils d'éclairage à l'huile.

En terminant ce rapport, je crois devoir vous rappeler, Messieurs, que MM. Thilorier et Barrachin avaient obtenu une médaille de bronze à l'exposition des produits de l'industrie nationale, et que c'est à M. Thilorier que l'Académie des Sciences vient de décerner le prix de mécanique. La Société d'Encou-

agement doit voir avec plaisir ses décisions , en quelque sorte confirmées par le premier corps savant.

Signé PECLET.

L'Assemblée approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Signé DE GERANDO.

Le Dépôt des Lampes de la maison Thilorier et Barrachin est à Toulouse, chez M. Castres, horloger, rue des Balances, n° 48.



Fig. 1.

*Lampe de M^{rs} Thilorier
et Barachin.*

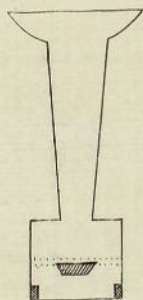
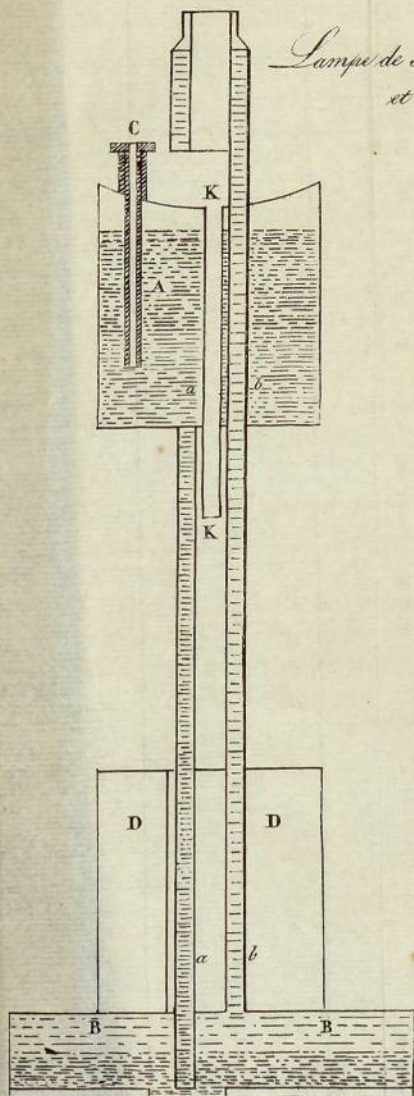


Fig. 1.

Lampe de M^{rs} Thilorier
et Barachin.

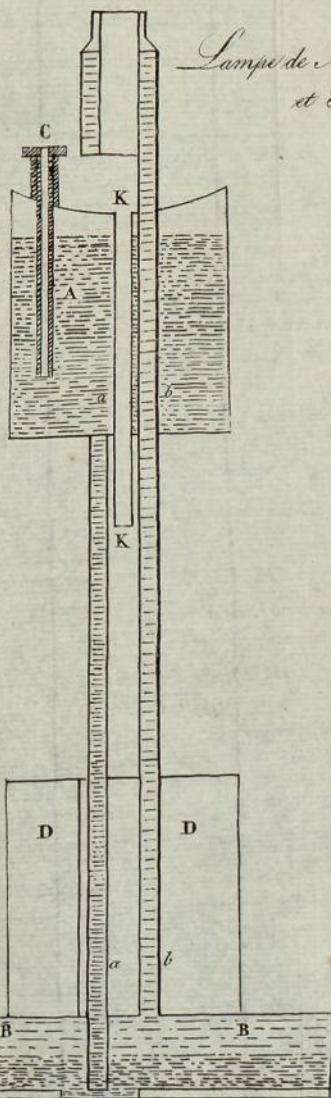
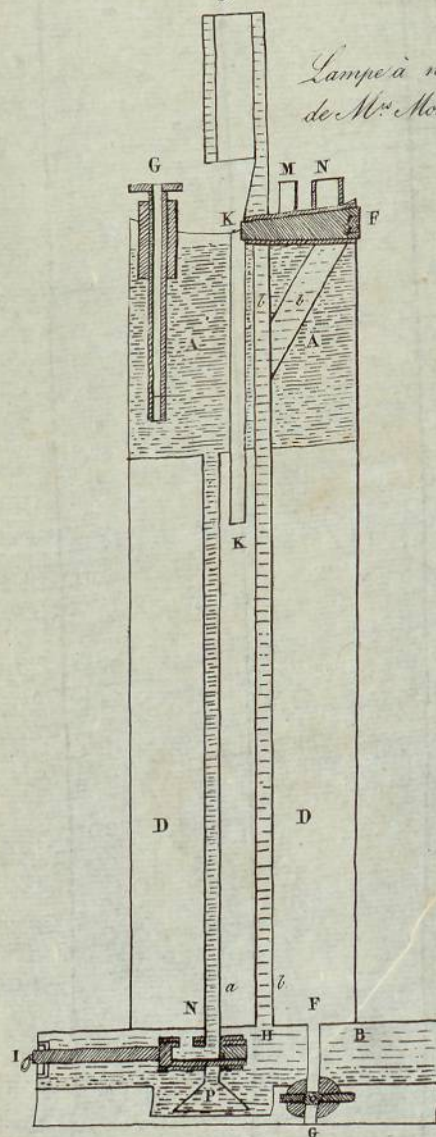


Fig. 2.

Lampe à niveau constant
de M^{rs} Morel et Garnier.



000000



Fig. 2.

*Lampe à niveau constant
de M.^{rs} Morel et Garner.*

